



## Jusqu'à 40 € de remboursement

Pour l'achat d'un accessoire audio Marshall éligible

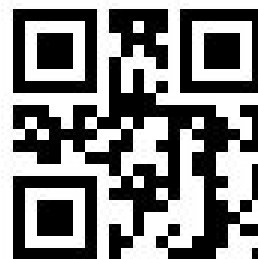
Offre valable du 11/03/2025 au 31/03/2025 inclus



Connectez-vous sur  
odr.sfr.fr

OU

Flasher  
le QR code :



1

Sélectionnez  
l'offre de remboursement  
concernée

2

Complétez le formulaire  
de demande de  
remboursement

3

Validez votre demande

4

Envoyez vos pièces  
justificatives et suivez  
l'avancée sur odr.sfr.fr

Êtes-vous éligible ? (Vous êtes éligible si vous remplissez les conditions ci-dessous)

- abonné mobile ou Box de SFR, ou abonné mobile ou box Red by SFR.
- Vous avez acheté, entre le 11/03/2025 et le 31/03/2025, chez SFR, un accessoire audio Marshall éligible parmi les produits suivants :  
Marshall Emberton II, Marshall Major IV ou Marshall Willen.

Jusqu'à 40 € euros remboursés. Le remboursement sur facture ne pourra intervenir à défaut de paiement ou d'incident de paiement, par le client, de la première facture d'abonnement suivant la participation à l'offre de remboursement, ou en cas de rejet de prélèvement bancaire automatique ou s'il est en situation d'impayés sur l'une de ses lignes ou si la ligne est inactive au moment du remboursement.

### Comment profiter de cette offre ?

- Connectez-vous sur odr.sfr.fr dans les 30 jours suivant votre achat.
- Saisissez votre identifiant et mot de passe
- Sélectionnez l'offre de remboursement concernée
- Pièces justificatives à fournir avec votre demande de remboursement :  
Joignez une copie de la facture d'achat ou du ticket de caisse mentionnant l'achat de l'accessoire (la date d'achat et la référence de l'accessoire doivent être entourées).  
Pour un achat :
  - en boutique SFR, vous avez reçu un ticket de caisse.
  - en ligne, votre facture d'achat sera disponible à compter du lendemain de l'expédition de votre commande, pour les clients SFR (<https://espace-client.sfr.fr/suivre-ma-commande/authentication>) et RED (<https://espace-client.sfr.fr/suivre-ma-commande/authentication?red=1>).
- Validez le formulaire sans oublier de saisir votre adresse email ainsi que votre numéro de mobile pour être tenu informé de l'avancement de votre dossier

- **Découpez le code-barres original qui figure sur l'emballage de l'accessoire (les photocopies ne seront pas acceptées).**

Code-barres éligibles :

- Marshall Emberton II noire : 7340055391368.
- Marshall Major IV noir : 7340055379458.
- Marshall Willen noire : 7340055386593.

- **Envoyez le tout accompagné de votre bulletin de participation sous 6 jours à l'adresse suivante :**

Offre de remboursement SFR

BP 134

93101 MONTREUIL CEDEX

## Et après ?

- Vous bénéficierez de votre remboursement par avoir sur votre ou vos prochaines factures dans un délai de 5 semaines à compter de la date de réception de votre demande conforme et sous réserve du règlement intégral de la première facture d'abonnement suivant la participation à l'offre de remboursement.
- Pour suivre votre demande, rendez-vous sur [odr.sfr.fr](https://odr.sfr.fr)

Dans la limite d'un seul remboursement par ligne SFR, parmi les accessoires éligibles à l'offre. Vous bénéficierez de ce remboursement sous forme d'avoir sur une ou plusieurs factures (en fonction du montant mensuel de votre facture) jusqu'à épuisement du montant de l'avoir. Dans l'hypothèse où vous bénéficiez déjà d'un avoir sur facture, vous ne bénéficierez du remboursement par avoir de la présente offre qu'une fois le montant du précédent avoir déduit. Toute demande incomplète ne pourra être prise en compte. Il ne sera répondu à aucune réclamation après le 01/07/2025. Dans la limite des stocks disponibles.

SFR - R.C.S. Paris 343 059 564 - 16 rue du Général Alain de Boissieu, 75015 Paris  
SFR FIBRE SAS - R.C.S. Meaux 400 461 950 - 10 rue Albert Einstein, 77420 Champs-sur-Marne

ODR\_ACC\_Audio\_Marshall\_202503110001